

*PROCES VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 NOVEMBRE 2013*

**Le 28 novembre 2013 à 20h50**, les membres du Conseil Municipal de la Ville du KREMLIN-BICÊTRE se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 15 novembre 2013.

Membres présents :

M. LAURENT, M. NICOLLE, Mme POISAT, M. BANBUCK, M. ROUSSEL, Mme MATHONNAT, M. BOULANGER, Mme BOCABEILLE, Mme BASSEZ, M. ZENOU, Mme LATEB, M. MONTEIL, M. GIRIER, M. DESMAREST, Mme LEFEVRE, Mme SOUGMI, Mme GESTIN, M. TRAORÉ, M. AUBAGUE, M. DALI , Mme THERET, M. CHIALI, M. CAVALIER, M. CHAPPELLIER, M. REISSER.

Membres représentés :

M. NOWAK par Mme THERET  
M. GUILLAUD-BATAILLE par Mme BASSEZ (en début de séance)  
Mme ALESSANDRINI par M. NICOLLE  
Mme ELMALKI par Mme MATHONNAT  
Mme MANDRON-RAUCOULES par M. TRAORÉ  
M. MERCADIER par M. CAVALIER  
Mme JURANVILLE par M. BOULANGER  
Mme GUILLOT par Mme LEFEVRE  
Mme LEBRUN par M. MONTEIL  
M. POIRSON par M. AUBAGUE

Secrétaire de séance :

Mme GESTIN

*Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.*

**Jean-Luc LAURENT**

Bonsoir à tous. Je vous propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 octobre 2013.  
Y-a-t-il des observations ? *(Il n'y en a pas)*.

Résultat du vote

Votants : 35  
Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Jean-Luc LAURENT**

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**N°2013-070. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES GROUPES D'ÉLUS ET DES ÉLUS NON-INSCRITS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jean-Luc LAURENT**

Comme vous le savez, puisque j'en ai donné communication lors du dernier conseil municipal, j'ai reçu un courrier en date du 13 octobre 2013 de Monsieur Pascal Reisser, pour m'informer de sa démission du groupe « Changeons Bicêtre ». Le conseil municipal du 17 octobre en avait donc été informé et en avait pris acte.

Je vous rappelle en effet que le règlement intérieur prévoit dans son article 24 un minimum de deux élus pour constituer un groupe et que les élus peuvent choisir de ne pas être inscrits dans un groupe. Monsieur Pascal Reisser déclare vouloir rester non-inscrit. De ce fait, le groupe « Changeons Bicêtre » n'ayant qu'un seul membre, n'a plus la qualification de groupe.

J'ai également reçu un courrier du groupe des élus socialistes en date du 29 octobre 2013, m'informant du changement dans la présidence du groupe, constitué de Monsieur Boulanger, Président du groupe et de Madame Elmalki, Vice-présidente du groupe. Compte tenu de ces modifications, il convient donc de mettre à jour la composition des différents groupes d'élus du Conseil Municipal et de la liste des élus non-inscrits de notre Conseil.

Je n'en donne pas lecture car vous en avez communication. Par conséquent, s'il n'y a pas d'intervention sur cette formalité, je vous propose d'en prendre acte.

Le Conseil Municipal prend acte de ces modifications.

**N°2013-072. CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL MARCEL SEMBAT : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER UNE DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX**

**Jean-Marc NICOLLE**

Cette délibération s'inscrit dans le cadre du marché public que nous avons approuvé lors du conseil municipal du mois de septembre. Certains d'entre vous avaient d'ailleurs participé à la commission d'appels d'offres. Ces travaux de réhabilitation du Centre technique municipal situé rue Marcel Sembat, concernent notamment des portes coulissantes. Celles-ci pourraient être fermées, de manière à pouvoir créer des locaux pour le personnel. Par ailleurs, les locaux réservés à l'usage du personnel datent des années 80 et sont situés à l'arrière du bâtiment. Ils ne profitent pas de la lumière naturelle, ce qui rend les conditions de travail difficiles. Aussi, dans le cadre de la réhabilitation, nous avons la possibilité de résoudre ce problème. Enfin, cette demande intègre également la remise en peinture de la casquette.

**Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y-a-t-il des interventions sur ce rapport ?

**Alain DESMAREST**

Je souhaiterais simplement poser une question. Le Centre technique municipal a été construit et conçu en dessous du collège. Aussi, compte tenu des travaux que vous venez d'évoquer, je pense que les va-et-vient des matériaux ou des camions peuvent créer quelques dérangements et générer du bruit. Je me demandais donc si la Direction du collège avait été informée et associée. Si cela n'est pas le cas, je demande bien évidemment que ça le soit, de manière à ce que les choses se déroulent du mieux possible.

**Bernard AUBAGUE**

Voici donc une demande de travaux pour le Centre technique municipal. Or, vu qu'il y a un nouveau centre technique municipal, je ne comprends pas bien pourquoi nous faisons des travaux dans l'ancien. Je pensais que tout avait été déménagé – mais j'ai dû rater quelque chose. Par conséquent, je m'abstiendrai sur cette délibération.

**Jean-Luc LAURENT**

Il est dommage que vous annonciez une abstention en posant une question, pour laquelle vous allez avoir la réponse. Ou alors, il s'agit d'une abstention de principe et d'une opposition automatique, j'allais dire stérile. Monsieur Nicolle pour répondre.

**Jean-Marc NICOLLE**

Premièrement, le collège a bien été informé. Deuxièmement, nous avons également pris contact avec les services du département car la partie de la casquette est considérée à ce stade comme une option. En effet, si le département s'engageait dans la rénovation du collège, et notamment de la façade extérieure, il ne serait pas utile d'effectuer ces travaux. Nous avons donc mis cette option dans le marché, de manière à ne pas engager cette dépense si le Conseil général effectuait des travaux de ravalement à court terme.

Quoi qu'il en soit, nous serons attentifs à ces travaux, comme nous le sommes sur tous les bâtiments. Nous avons en effet l'expérience de l'occupation des lieux. D'ailleurs, nos personnels seront également présents pendant les travaux. Nous devons donc prendre obligatoirement en compte leur présence, puisque naturellement, nous n'avons pas les moyens de fermer le Centre technique municipal.

Pour répondre à Monsieur Aubague, il n'a certainement pas été très attentif. Je pense qu'il a dû oublier dans sa réflexion que la Ville fonctionnait actuellement avec le centre technique situé rue Marcel Sembat et l'ancien bâtiment que nous appelons PSTI, situé au quartier Carnot. Or, étant donné son état actuel, ce bâtiment ne répondait plus du tout aux conditions d'accueil pour le personnel quel qu'il soit. Vous savez en effet qu'il a été transformé en lieu de stockage bien avant le projet d'aménagement. De plus, une partie des activités est revenue au Centre technique municipal Marcel Sembat. Le personnel est réparti sur le Centre technique de Chastenet de Géry. Pourquoi ? Parce que le local situé rue Marcel Sembat a été conçu dès l'origine pour pouvoir stocker des gros véhicules d'entretien, ce que nous ne pouvions pas faire sur Chastenet de Géry.

Nous avons donc organisé ce déplacement de façon à optimiser les choses. Je vous rappelle en effet que nous nous appuyons sur un bâtiment qui était déjà construit. De fait, nous n'avons pas eu à construire de bâtiment neuf. Nous avons donc préféré faire de la réhabilitation, d'autant plus que cela est très avantageux pour la Ville. En définitive, nous restons donc avec deux structures. Vous retrouverez d'ailleurs le bâtiment PSTI dans les orientations budgétaires, puisqu'il fait partie du patrimoine de la Ville dévolu à la vente.

**Jean-Luc LAURENT**

Y a-t-il des questions complémentaires ou des explications de vote ? *(Il n'y en a pas).*  
Je passe donc au vote.

**Résultat du vote**

Votants : 35

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 2 abstentions (*M. Aubague et M. Poirson*).

#### **Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est donc adopté à l'unanimité.

### **N°2013-073. ETUDE RELATIVE À L'ACHAT DU GAZ NATUREL ET ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF) POUR LA FOURNITURE DE GAZ**

#### **Pascal MONTEIL**

Jusqu'à présent, le gaz naturel était intégré au contrat d'exploitation de chauffage pour assurer le chauffage de la majorité des bâtiments communaux. Ce contrat, conclu avec l'entreprise Dalkia arrive aujourd'hui à échéance. D'autre part, une étude menée par les services de la Ville a pu constater qu'une adhésion au groupement de commandes Sigeif – un des plus anciens syndicats de France dont nous vous présentons les comptes tous les ans – nous aurait permis de réaliser une économie substantielle pour l'année 2013. Cette économie pourrait atteindre 32 % du coût des consommations. Aussi, comme le nouveau contrat ne comprend pas la fourniture de gaz, il vous est proposé d'adhérer au groupement de commandes du Sigeif à partir du mois de juin 2014, date du nouveau marché. Le coût de l'adhésion est de l'ordre de 4 000 € pour la compétence.

#### **Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ?

Monsieur Aubague.

#### **Bernard AUBAGUE**

Je voterai pour cette délibération car elle va dans le bon sens. Mais pourquoi ne l'avons-nous pas fait plus tôt ? En outre, vous nous indiquez que cela pourrait nous permettre une économie de 32 %. Très bien. Mais de quel montant ? Par ailleurs, quels sont les résultats du diagnostic énergétique des bâtiments communaux car il ne nous a jamais été transmis ? Enfin, avez-vous poursuivi l'étude sur la géothermie ?

#### **Pascal MONTEIL**

Nous n'avons pas pu faire cela plus tôt car la fourniture de gaz était incluse au contrat d'exploitation en cours avec la société Dalkia. Aussi, nous ne pouvions pas le résilier. Autre point, le montant de la facture énergétique pourrait atteindre 500 000 €.

#### **Jean-Marc NICOLLE**

Je préfère rester très prudent en termes de gains car nous savons très bien que le coût des matières premières est très fluctuant dans le contexte économique actuel. De plus, vous pourriez nous expliquer l'année prochaine que nous n'avons pas été capables de faire des économies. Globalement, les économies évaluées oscilleraient entre 200 000 et 300 000 €. Quoi qu'il en soit, comme vient de vous le dire Monsieur Monteil, nous n'avons pas la capacité de résilier le contrat. Or, la libéralisation des marchés d'énergie du gaz et de l'électricité débutera à partir de l'année prochaine. C'est donc quelque chose de nouveau. Par conséquent, ne nous reprochez pas des choses que nous ne pouvions pas faire jusqu'à présent.

S'agissant de la géothermie, je suis désolé mais je ne vois pas à quoi vous faites référence puisque la Ville ne dispose pas de cette compétence. C'est le département lui-même qui a décidé de faire une étude sur l'ensemble du Val-de-Marne. À l'époque, les documents ont été transmis par le Département. Je crois même que certains dossiers ont été présentés dans le journal du Val-de-Marne.

Néanmoins, si le département développait cette compétence à l'avenir – qui une fois encore demande des investissements très importants au regard du contexte économique –, le raccordement que nous pourrions avoir sur la Ville se ferait par un forage sur la partie nord de Villejuif et sur un autre forage situé à la limite des villes

d'Arcueil, de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre, sur la partie ouest de la Ville. Nous n'avons donc pas mené d'études sur ce sujet puisque la Ville n'en a pas la compétence. Nous ne pourrions pas nous engager seuls financièrement dans ce type de projet. Je crois que vous n'avez pas du tout la mesure de ce qu'un tel investissement peut représenter. D'ailleurs, les deux expériences qui ont été menées sur le Val de Bièvre l'ont été dans un contexte financier très difficile – avec des retours d'investissement sur 25 à 30 ans – mais aussi en intercommunalité entre Cachan, L'Haÿ-les-Roses et Fresnes.

En ce qui concerne l'étude de nos bâtiments en termes de rénovation thermique, vous l'aviez demandé, et nous vous avons répondu que nous ne nous lançons pas dans un grand diagnostic sur toute la ville. En effet, cela n'était pas nécessaire puisque la communauté d'agglomération du Val de Bièvre a engagé des études dans le cadre de l'élaboration d'un plan climat. Celui-ci a permis d'identifier des équipements « énergivores » à l'échelle de la communauté d'agglomération.

Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans le plan d'action du plan climat du Val de Bièvre, dans lequel nous mutualisons nos dépenses, où chacune des villes a décidé de s'engager. Aussi, sur la base du diagnostic réalisé par le Val de Bièvre, nous allons pouvoir travailler bâtiment par bâtiment. Pour autant, nous n'avons pas attendu d'avoir ce diagnostic puisque nous avons régulièrement fait des propositions très concrètes dans le budget de façon à pouvoir investir, et par conséquent économiser des fluides, qu'il s'agisse aussi bien du gaz que de l'électricité. Mais je ne préfère pas anticiper sur le débat d'orientation budgétaire. Aussi, comme nous l'avons fait ces dernières années, ainsi qu'en 2013, nous poursuivrons ces efforts pour réduire la facture énergétique de la Ville.

#### **Alain DESMAREST**

Je n'ai rien à rajouter à ce que vient de dire Monsieur Nicolle. Pour autant, je ne peux pas m'empêcher de me dire que les récents propos que j'ai pu lire dans la presse d'Ile-de-France ne correspondent pas du tout aux débats que nous venons d'avoir, puisque certains élus prônent la disparition des départements à l'horizon 2016, tout en précisant qu'ils sont inutiles. Or, j'ai quand même l'impression qu'ils peuvent parfois être utiles à quelque chose.

#### **Raphaël DALI**

Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je voulais simplement poser une question qui relève de la curiosité qui, en dehors de toute considération et de logique, rentre dans le cadre et dans l'esprit de compétitivité. J'aimerais savoir si l'adhésion à un syndicat est beaucoup plus intéressante que d'avoir à faire à des structures particulières. En effet, compte tenu de la libéralisation du secteur actuel, les prix affichés par le syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité sont-ils compétitifs par rapport aux nouveaux prestataires et décideurs du marché ?

#### **Pascal MONTEIL**

L'étude réalisée par les services ne s'est pas arrêtée uniquement à la fourniture du gaz par Dalkia. Ils ont également intégré la fourniture par GDF et par les autres fournisseurs. Concrètement, l'adhésion au Sigeif nous ferait actuellement économiser 10 % sur les tarifs, de 2012 à juillet 2013.

#### **Jean-Luc LAURENT**

Je pense que tout le monde est éclairé.  
Nous pouvons maintenant passer au vote.

#### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

#### **Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**Ghislaine BASSEZ**

Le 11 février 2013, la Ville a décidé d'adhérer à l'association. Au mois d'août dernier, le Préfet a également donné son accord pour la constitution du groupement d'intérêt public Maximilien qui fait suite à l'association.

Pour rappel, ce groupement d'intérêt économique a pour objet d'apporter une réponse aux difficultés des entreprises, et particulièrement auprès des petites et des très petites entreprises, pour accéder aux marchés publics. D'autre part, c'est aussi un moyen pour les acheteurs publics de concilier respect de la réglementation et efficacité des achats.

L'assemblée générale aura lieu le 5 décembre prochain pour valider ces décisions. Cette délibération a donc pour objet l'adhésion à cette nouvelle entité, qui remplace donc l'association, et ce dans les mêmes conditions (périmètre, cotisations, désignation des représentants).

**Jean-Luc LAURENT**

Merci. Il me reste juste à préciser que ce rapport prévoit de confirmer la désignation de nos deux représentants titulaire et suppléant, à savoir Madame Bassez (titulaire) et Madame Mathonnat (suppléante). Y a-t-il des interventions sur ce rapport ?

**Bernard AUBAGUE**

Comme pour la délibération précédente je voterai pour car elle va également dans le bon sens. Pour autant, à quand une législation similaire à celle des États-Unis d'Amérique, qui réserverait la commande publique pour partie, aux petites et moyennes entreprises françaises ?

**Jean-Luc LAURENT**

Y a-t-il d'autres interventions ? *(Il n'y en a pas).*

Je vous rappelle que nous sommes en Conseil Municipal et non pas dans une autre instance. Par ailleurs, sachez que ce sujet est déjà pris en compte, puisque certains ont adopté un dispositif dans ce sens. Des annonces ont donc été faites pour que ce type de dispositif soit intégré dans un volet destiné à l'amélioration de l'accès à la commande publique pour les PME et les Entreprises de Taille Intermédiaire. Mais pour l'heure, revenons-en à notre délibération. S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous propose de passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**Jean-François BANBUCK**

Ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés en Conseil municipal à aborder la relation que la Ville entretient avec Les Francas. Depuis longtemps, ces derniers nous ont apporté un soutien très précieux dans l'élaboration de notre projet éducatif local. D'ailleurs, ils nous accompagnent encore aujourd'hui pour la réforme des rythmes scolaires. Cette association est composée de professionnels et de personnes ayant des convictions

solides concernant l'école publique, qui sont d'ailleurs parfaitement compatibles avec les nôtres. C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir approuver cette convention.

**Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ?

**Bernard AUBAGUE**

Après avoir lu l'ensemble du dossier, je m'aperçois que nous n'avons pas de documents d'évaluation des actions passées, ce que je trouve regrettable. Je m'abstiendrai donc sur cette délibération.

**Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? *(Il n'y en a pas).*

Je mets aux voix.

#### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 2 abstentions *(M. Aubague et M. Poirson).*

**Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

#### N°2013-076. ADHÉSION DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION DES VILLES « COUPS DE POUCE CLÉ »

**Jean-François BANBUCK**

Cette association a pour objectif de fédérer les villes qui mettent en œuvre ce dispositif, afin d'en faire valoir tous les avantages, les atouts et les effets auprès des pouvoirs publics. Je vous rappelle que ce dispositif permet de repérer et de donner un soutien supplémentaire pour l'accès à la lecture des élèves de cours préparatoire, le tout étant supporté intégralement par les villes. Il nous a donc semblé utile de nous rassembler pour bien faire valoir auprès de l'administration et de l'État les bienfaits engrangés grâce à ces actions.

**Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur Aubague.

**Bernard AUBAGUE**

Comme le rapport et les retombées sont très intéressants, je voterai donc pour cette délibération.

**Raphaet DALI**

Peut-être faudrait-il penser à élargir ce type d'association « Coup de pouce » à la politique !

**Jean-Luc LAURENT**

Pour l'éducation ?

**Raphaet DALI**

Je pense qu'il serait bien d'élargir le principe et le concept.

**Jean-François BANBUCK**

Je vois que notre collègue élargit le débat au-delà du rapport et je ne sais pas si je suis le mieux placé pour pouvoir lui répondre.

### **Jean-Luc LAURENT**

En tant que Maire ayant une vue ensemble, je pense que ce dispositif s'inscrit dans une action éducative pour aider à la réussite des enfants. Nous avons d'ailleurs lancé ce soir la nouvelle session 2013-2014. Pourquoi maintenant ? Parce qu'il faut d'abord observer les enfants et mesurer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au début de l'année. C'est le travail des enseignants. Puis, à partir de cette base, nous constituons des clubs de trois à cinq enfants pour les accompagner dans la découverte de la lecture, de la comptine et du travail autour du livre. Ce travail se passe en cours préparatoire.

Nous prenons donc en charge les enfants dès le plus jeune âge pour faire en sorte qu'ils bénéficient au plus vite de cette action de réussite éducative. En outre, cela s'accompagne d'une responsabilisation des parents, ce que j'ai fait tout à l'heure. L'idée est en effet de leur demander de s'engager avec leurs enfants sur l'ensemble de la session puisqu'ils en ont la responsabilité. Et les résultats sont probants !

En outre, je vous précise que cette action est intégralement supportée par le budget de la Ville. Elle fait également partie d'autres actions « Coup de pouce », que j'appellerai « de solidarité », grâce au système de tutorat mis en place par Monsieur Zenou et le service jeunesse. Ce tutorat accompagne les lycéens pour les accompagner à la préparation du baccalauréat dans de bonnes conditions. Voilà un autre exemple.

Nous avons également pris en compte ce travail dans la conception de la médiathèque, avec la réalisation d'une salle de travail pour les jeunes étudiants et lycéens, au-delà même de la fourniture de documents. Enfin, il existe d'autres types de « Coups de pouce ». Il s'agit tout simplement des actions de solidarité. À ce titre, je vous renvoie au budget du CCAS et aux différentes actions que nous menons. Aussi, mon cher collègue, vos vœux sont exaucés selon moi.

Je vous propose donc de procéder au vote.

#### Résultat du vote

Votants : 35  
Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### **Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

## **N°2013-077. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014 : RÉMUNÉRATION DU COORDINATEUR, DE SON ADJOINT ET DES AGENTS RECENSEURS**

### **Jean-Luc LAURENT**

Je vous rappelle que cette délibération est récurrente, puisque le recensement est partiel et qu'il intervient tous les ans. Peut-être allez-vous interroger directement Monsieur Nicolle sur ce rapport habituel.

Je rappelle par ailleurs que le recensement de la population est un acte civique. Il détermine nos dotations et nous permet de connaître l'évolution de la population, y compris dans sa composition sociale et démographique. S'il n'y a pas de questions, je vous propose de mettre ce rapport aux voix.

#### Résultat du vote

Votants : 35  
Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0



**Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

N°2013-078. RESSOURCES HUMAINES - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DU CCAS AUPRÈS DE LA VILLE

**Jean-Marc NICOLLE**

Tout est dans le titre !

**Jean-Luc LAURENT**

S'il n'y a pas de questions, je mets ce rapport aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 2 abstentions (*M. Aubague et M. Poirson*).

**Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

N°2013-079. RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION D'UNE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VAL DE BIÈVRE ET LA VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE - AVENANT

**Jean-Luc LAURENT**

Avez-vous des questions sur ce rapport ?

**Bernard AUBAGUE**

Cette délibération m'interroge. Que se passe-t-il dans cette municipalité pour devoir augmenter de 25 % le temps de cette spécialiste en psychologie, en dehors du fait que ce soit une bonne chose d'accompagner les employés – car j'espère que les élus ne sont pas les seuls bénéficiaires ? Il est en effet nécessaire d'aller plus loin sur le fond du mal-être. Est-il dû uniquement à des difficultés personnelles, de type familial, ou à des questions liées au travail ? Car évidemment, la psychologue soigne, mais elle n'éliminera pas la ou les causes.

### **Véronique GESTIN**

Je me permets d'intervenir sur le rapport et ce qui vient d'être dit. Je ne suis pas certaine que nous soyons ici pour statuer du travail et du professionnalisme de cette personne, ni de savoir si effectivement elle s'occupe des problèmes familiaux ou autres des salariés. Bref, je trouve ces propos quelque peu déplacés.

### **Jean-Marc NICOLLE**

Avant d'en venir sur le fond du sujet, je voudrais demander à Monsieur Aubague de faire attention. Certes, nous sommes dans une période électorale, mais il y a quand même des propos qui sont inacceptables. Laisser entendre dans une salle du Conseil municipal que les élus pourraient bénéficier d'un service municipal relève de propos outranciers et assez « limite ». Je les trouve diffamatoires. Aussi, même si je pourrais m'exprimer davantage sur ce dossier, ces propos mériteraient cependant des excuses pour l'ensemble de nos collègues du Conseil municipal.

S'agissant de la question proprement dite, nous avons un effectif de 500 agents, avec plus de 200 agents vacataires. Jusqu'à la mise en place de ce dispositif il y a environ deux ans, la Ville n'était pas en capacité de pouvoir répondre seule à une problématique sociale que toutes les entreprises peuvent naturellement rencontrer. Or, les collectivités sont également confrontées à ce type de problème et comme dans les entreprises, nous avons obligation de mettre en place des CHSCT et des CTP, avec des délégués du personnel, qui ont des revendications sociales légitimes.

Cela nous a donc amené à réfléchir ces dernières années sur la question de l'accompagnement social d'un certain nombre d'agents pouvant rencontrer quelques difficultés, aussi bien sur le plan personnel qu'en termes de mal-être au travail par exemple. En effet, la mission d'un employeur consiste non seulement à se préoccuper de ses salariés, mais aussi de savoir comment ils sont logés ou de connaître par exemple les problématiques de transport qu'ils peuvent rencontrer. Tout cela participe au bien-être qui n'est pas réservé exclusivement aux élus. J'estime donc qu'un employeur se doit naturellement d'avoir cette préoccupation.

Par conséquent, nous avons une revendication tout à fait légitime visant à la mise en place des permanences d'aide sociale, d'action sociale et de psychologues. D'ailleurs, faute de moyens au regard du nombre d'agents et compte tenu du fait que ce poste ne nécessitait pas un temps plein, nous avons déjà mis en place une permanence téléphonique dans le cadre d'un contrat d'assurance il y a quelques années pour répondre à cette demande. De la même façon, nous nous sommes regroupés avec les villes de la communauté d'agglomération pour regarder ce que nous pourrions mutualiser. C'est donc dans ce cadre que nous avons recruté une assistante sociale et une psychologue. Nous avons réussi à mettre en place des vacations qui correspondent aux besoins de chacune de nos villes. Je suis très fier de ce travail, car il répond à une demande tout à fait légitime que nous arrivons à faire dans un cadre financier tout à fait raisonnable. Nous avons donc uni nos forces pour essayer de répondre à ces demandes que nous n'arrivons pas à traiter tout seul.

Enfin, je vous précise qu'il s'agit d'un dispositif récent et qu'il est toujours très difficile de l'évaluer dès le départ. Il doit donc s'installer progressivement pour que les professionnels et nos agents établissent entre eux un rapport de confiance. Par ailleurs, comme d'autres villes, je pense que nous avons certainement sous-évalué la demande. Les collègues qui siègent à la communauté d'agglomération savent en effet que nous prenons régulièrement ce type de délibération pour renforcer les vacations des ces personnels. Des conventions sont également passées de façon à pouvoir répondre à cette demande pour bien calibrer ce dispositif récent au regard des besoins.

### **Bernard AUBAGUE**

Effectivement vous avez raison, je suis allé trop loin. Je retire donc mes propos concernant les élus.

### **Alain DESMAREST**

Monsieur Aubague vient de retirer ses propos. Les miens vont donc en partie tomber à l'eau. Cependant, il y avait erreur sur la compréhension du rapport, car il est bien précisé que cela concerne le personnel et non pas les élus. Je partage donc les propos de Monsieur Nicolle. Mais il y a autre chose derrière, à savoir : « Quel climat règne

dans la municipalité pour que les élus aient besoin d'un psychologue ? » Il me semble d'ailleurs avoir entendu Monsieur Dali dire quelque chose d'assez semblable. Or, je considère que nous n'avons pas à participer à l'opération populiste de dénigrement de la classe politique et des élus, car ce sont eux qui assurent en grande partie la démocratie dans notre pays. Évidemment, parmi les élus comme parmi les médecins ou d'autres catégories sociales, certains se comportent avec une éthique qui n'est pas toujours formidable. Je crois donc qu'il faut faire très attention car cela est très dangereux pour la démocratie. Néanmoins, comme Monsieur Aubague a retiré ses propos, je pense qu'il retire également cette interprétation.

Nous devons donc faire attention à cela, que nous soyons de Gauche ou de Droite, car le rôle et le travail des élus consiste à assurer la cohésion républicaine. Bref, ce sont des propos à bannir.

### **Raphaël DALI**

Je voudrais simplement dire à Monsieur Desmarest qu'il ne faut pas confondre le dénigrement et la critique constructive qui constitue la base et le socle de la démocratie. Car le fait de bannir tue la démocratie. Nous l'avons vu dans les dictatures. Or, nous avons la chance d'être en république et en démocratie, même s'il y a parfois des dépassements. Mais cela n'est pas grave, car dans la balance, tout est constructif.

Je reviens maintenant sur mon intervention précédente. Je ne tenais pas à critiquer cette association qui réalise des choses magnifiques. C'est simplement le terme « Coup de pouce » qui m'a plu. Je me suis alors dit que nous avons besoin de « pousser la machine » et aller plus vite. D'ailleurs, tous vos responsables politiques le disent, qu'ils soient de Gauche ou de Droite. C'est tout ce que je voulais dire. Ce n'était pas une critique, du dénigrement ou de la polémique légère. Non. Mais la polémique et la critique sont des choses très positives et nécessaires. C'est ça, la démocratie !

### **Alain DESMAREST**

Je crois que nous savons depuis longtemps que la critique est un élément de vitalité en matière de démocratie politique. Merci de nous le rappeler, nous n'avons pas forcément besoin de cela. Cependant, votre rectificatif m'inquiète autant que vos premiers propos. Car le coup de pouce à la politique signifie que la classe politique a justement besoin d'aide pour être un peu plus sérieuse. Cela n'a rien à voir avec le débat politique. Voilà pourquoi je dis qu'il faut faire attention à ce type de propos.

Il en va de même pour le racisme. Nous avons pris l'habitude que chacun fasse des blagues. On dit que c'est de l'humour et que ce n'est pas grave. C'est la même chose avec la politique et la classe politique. Personnellement, je ne considère pas que les hommes politiques soient inatteignables et qu'ils ne puissent pas faire l'objet de critiques. C'est justement le rôle des citoyens, lorsque ces derniers mènent une mauvaise politique et ne tiennent pas leurs promesses. Vient ensuite la grosse blague sur l'ensemble de la classe politique. Il faut donc faire attention en ce moment, car de telles choses se produisent trop souvent au sein de notre société.

Je pense donc que les élus peuvent être attaquables. Il ne faut pas oublier que nous détenons un mandat que les électeurs nous ont confié. Nous ne sommes ni patrons, ni salariés. Nous détenons un mandat. Nous devons donc être irréprochables. Néanmoins, je trouve qu'il y a encore beaucoup trop de critiques de ce type. Attention, car cela laisse la place à l'aventurisme et au populisme le plus total et je crains que nous en mesurions les ravages assez rapidement.

### **Jean-Luc LAURENT**

Je considère que le débat que nous venons d'avoir suite à ce que j'appellerai un « incident » et un débordement de langage de la part de Monsieur Aubague est clos, puisque celui-ci a retiré ses propos.

Je rappelle simplement aux uns et aux autres que nous sommes des élus représentant les citoyens du Kremlin-Bicêtre pour gérer les affaires de la cité. La cité est notre espace commun. Aussi, par les temps qui courent, et avec les incertitudes et les pertes de repère que nous constatons, nous avons besoin de garder le cap républicain. La République est à la fois une exigence de droits et de devoirs, mais c'est aussi une rectitude de comportements. Elle suppose le débat argumenté et l'échange dans le respect des personnes. Il faut donc pouvoir se confronter de

telle sorte que la citoyenneté s'accomplisse par le débat et par la décision souveraine des citoyens, ou de leurs représentants élus, lorsqu'ils leur ont donné délégation, ce qui est notre cas ici. Je vous invite donc à conserver cette exigence intrinsèquement liée à la République et cette rectitude de comportement entre nous et vis-à-vis de nos concitoyens. C'est le meilleur service que nous puissions rendre pour insuffler de la confiance dans l'avenir de la France. Cet espace commun, qui nous est tous cher, fonctionne justement grâce au débat et à la confrontation. Merci.

Je mets aux voix le rapport qui vient de vous être présenté.

#### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

#### **Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### N°2013-080. RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### **Jean-Marc NICOLLE**

Nous vous proposons d'acter les transformations suivantes dans le tableau des effectifs. Elles affectent :

- Deux postes d'agent spécialisé en école maternelle de première classe. Ces postes sont supprimés du tableau des effectifs pour être remplacés par deux postes d'éducateur de jeunes enfants.
- Un poste d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe. Ce poste est supprimé pour être remplacé par un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2<sup>ème</sup> classe.
- Un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe. Ce poste est supprimé pour être transformé en poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe.
- Un poste d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe. Ce poste est transformé en poste d'animateur.
- Quatre postes d'adjoints d'animation de 1<sup>ère</sup> classe. Ces postes sont transformés en quatre postes d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.

Il ne s'agit donc pas de la création de postes supplémentaires. Il s'agit simplement d'une adaptation du tableau des effectifs, de manière à pouvoir procéder au recrutement nécessaire ou pour satisfaire à l'évolution de la réglementation.

#### **Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ? (*Il n'y en a pas*).

Je mets aux voix.

#### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 33

Abstentions : 2 abstentions (*M. Aubague et M. Poirson*).

Contre : 0

## **Jean-Luc LAURENT**

Comme chacun a pu s'en apercevoir, nous sommes arrivés à la fin de l'ordre du jour, mais pas au terme de la séance puisque le débat d'orientations budgétaires va maintenant s'engager. Je cède donc la parole à Monsieur Nicolle pour cette présentation.

## **N°2013-071. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

*21h50 : Arrivée de Monsieur Guillaud-Bataille.*

## **Jean-Marc NICOLLE**

Mes chers collègues. Je ne vous ferai pas la lecture du rapport très complet qui vous a été remis. Néanmoins, il s'agit d'un moment important dans le fonctionnement de notre assemblée. En effet, ces orientations structurent notre budget et l'ensemble des actions menées tout au long de l'année. Je vais donc prendre quelques instants pour vous présenter les éléments qui caractérisent la préparation du budget qui vous sera proposé au mois de décembre comme nous le faisons déjà depuis quelques années. Cela vous permettra de connaître le fonctionnement du budget sur une année complète, avec un très bon taux d'exécution, comme nous pouvons le constater chaque année lors de la clôture de l'exercice précédent à travers le compte administratif.

Naturellement, ce débat d'orientations budgétaires ainsi que nos préparations budgétaires, s'inscrivent dans le contexte économique que vous connaissez. En effet, la croissance mondiale est morose puisque nous sommes redescendus en dessous la barre des 3 %. De même, la croissance américaine diminue et les pays émergents accusent également une forte baisse en termes de prévisions économiques. Quant à la zone euro, elle se trouve dans une situation toute particulière, voire davantage préoccupante que l'économie américaine, chinoise ou indienne, puisque la croissance y est bien inférieure aux pays que je viens de citer. Certains économistes soulignent d'ailleurs que la politique monétaire européenne actuelle est certainement due au manque de souplesse à l'intérieur de la zone, ce qui nous conduit, depuis 2008, à une quasi absence de reprise de croissance sur le vieux continent, avec naturellement une priorité pour l'Allemagne dans cet espace.

La France se situe donc dans un cadre de reprise très timide avec un niveau de chômage particulièrement élevé, puisque la prévision pour le dernier trimestre de cette année se situe aux alentours de 11 %, avec toutes les conséquences sociales que nous connaissons et les répercussions que cela peut avoir sur les politiques que nous devons mener pour développer notre ville. Le pouvoir d'achat des Français est également en recul, de 0,1 % et de 0,2 % au troisième et quatrième trimestre 2013.

La progression attendue du produit intérieur brut de la France pour l'année 2014 est de 0,2 %, ce qui démontre la fragilité actuelle de notre économie. Quant à l'investissement, il devrait se stabiliser, après deux années de baisse consécutive. La situation est donc fragile, même s'il existe quelques signes de reprise sur le plan national.

En ce qui concerne les collectivités, nous devons préparer notre budget dans le cadre du projet de loi de finances adoptée par l'Assemblée nationale, dont le circuit s'achèvera d'ici la fin de l'année. Ce rapport souligne en effet la place toute particulière de l'investissement public des collectivités locales, qui représente quand même 71 % de la dépense publique dans notre économie. La place des collectivités locales est donc un élément important dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances.

Par ailleurs, vous savez tous que le Président de la République et le gouvernement ont demandé et proposé un rétablissement des comptes publics. Il s'élève à hauteur de 80 % de la maîtrise des dépenses, soit un total de 15 milliards. Dans ce cadre, les collectivités locales sont naturellement associées à cet effort national. Par conséquent, les dotations aux collectivités locales diminueront de 1.5 milliard d'euros pour l'année 2014 et de 1.5 milliard d'euros supplémentaire pour l'année 2015. Cela nous oblige donc à préparer le budget 2014 que nous proposons en perspective du budget 2015, puisque cet effort supplémentaire de 1.5 milliard aura naturellement des conséquences directes sur nos dotations.

Les collectivités devront fournir un effort sur la dotation globale de fonctionnement, effort proportionnel au poids de chacune des recettes des collectivités. Cet effort sera réparti entre les régions (12 %), les départements (32 %) et le bloc communal (intercommunalités et communes) (56 %). Les communes supporteront 70 % de l'effort du bloc et les intercommunalités 30 %.

Dans le même temps, nous devons absorber une baisse de ces dotations. De plus, se conjuguent la montée en puissance des mécanismes de péréquation mis en place ces dernières années par le législateur, par l'intermédiaire du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal), qui représentera une enveloppe de 570 millions d'euros au niveau national pour l'année 2014. Comme pour le fonds de solidarité de la région Île-de-France, ce mécanisme de péréquation subira quelques modifications en 2014, puisqu'un élément nouveau apparaît dans les indices pris en compte pour la classification de nos collectivités. Il s'agit du critère « revenu par habitant ». D'autre part, le FPIC est un mécanisme qui évolue tous les ans et se calcule sur la base de nos recettes, avec, naturellement, une part de plus en plus importante chaque année.

En ce qui concerne le fonds de compensation de la TVA, le législateur a déjà délibéré. Cette augmentation prendra donc effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Les associations d'élus et les représentants des collectivités avaient demandé de revoir le mécanisme de compensation de la TVA, qui jusqu'à présent correspondait à un montant de reversement de 15.482 % et a été revu à 15.561%. Ces recettes supplémentaires viendront donc équilibrer la section d'investissement de notre budget.

Les orientations budgétaires que nous vous proposons s'inscrivent naturellement dans le contexte national que je viens d'évoquer précédemment. Bien évidemment, nous poursuivrons l'ensemble des actions proposées aux Kremlinois et développées ces dernières années, avec une attention particulière auprès des publics les plus fragiles et des publics éloignés des services municipaux. D'où la réponse que nous avons mise en place ces dernières années avec les actions « Hors les murs ».

L'ensemble des services proposés par la ville sont organisés en régie. Par conséquent, le service public du Kremlin-Bicêtre occupe une place prépondérante. Il permet d'assurer l'égalité d'accès aux services publics. Dans ce contexte particulièrement contraint, il est également important de souligner l'effet bénéfique des actions menées par la communauté d'agglomération toutes ces dernières années, qui s'inscrivent dans cette mutualisation de l'ensemble des politiques publiques. Faut-il d'ailleurs rappeler, comme je l'ai fait récemment dans un conseil de quartier, que depuis treize ans, nous n'avons pas créé un seul impôt supplémentaire ? Et ce malgré le débat que nous avons eu ici même en 1999 lors de la création de la communauté d'agglomération au cours duquel un certain nombre de nos collègues de l'opposition avait fait part de leurs craintes, concernant un possible alourdissement de la fiscalité pour les habitants de notre territoire suite à la création de cet outil. Nous avons en effet réussi à développer toutes nos politiques en complémentarité, grâce à la mutualisation de nos recettes et grâce à l'effet de masse lorsque nous passons des marchés.

En matière de recettes proposées pour le budget 2014, les conséquences de l'effort de 1.5 milliard sur le budget national se traduiront au niveau de la Ville par une diminution de 3 % de la dotation forfaitaire. Nous vous proposerons ainsi de maintenir au même niveau la dotation de solidarité urbaine et la dotation de cohésion sociale, qui représentent une recette de 358 617 €. La prévision que nous vous proposerons sur la dotation forfaitaire sera donc de 4 612 229 €, à comparer aux 4 756 810 € de l'exercice 2013. Nous constatons ici 3 % de diminution.

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, dont j'ai expliqué le mécanisme de progression, était de 360 millions en 2013 pour l'ensemble des collectivités. Il sera de 570 millions en 2014 et de 780 millions en 2015. Vous trouverez dans le rapport le tableau de progression pour la Ville du Kremlin-Bicêtre. Par conséquent, l'effort que nous aurons à consentir sur l'exercice 2014 sera de 222 000 €, à comparer aux 134 833 € qui étaient inscrits sur l'exercice 2013.

S'agissant du fonds de solidarité de la région Île-de-France, nous avons établi une prévision de recettes qui correspond à celle de l'exercice 2013, à hauteur de 654 436 €.

En ce qui concerne la taxe de séjour que nous avons créée en 2010 relatif à l'activité hôtelière, compte tenu de notre situation spécifique et attractive en matière de tourisme grâce à notre proximité avec Paris, nous prévoyons une somme de 300 000 € pour 2014. Il s'agit d'une recette récente dans le budget de la Ville.

Pour les taxes additionnelles en matière de droits de mutation, nous vous proposons des recettes à hauteur de 600 000 € pour l'exercice 2014. Naturellement, celles-ci sont liées à l'activité du marché immobilier sur la Ville. Ce montant est à comparer aux 1.2 million d'euros de recettes générés par la Ville en 2010. Nous avons donc perdu 600 000 € de recettes en moins de quatre ans, uniquement sur les droits de mutation. De fait, nous avons dû les absorber dans les différents exercices budgétaires.

Concernant la politique contractuelle du Kremlin-Bicêtre avec la Caisse d'allocations familiales, les recettes s'élèvent à près d'un million d'euros. C'est donc une part importante de notre budget. Nous vous proposerons de l'augmenter, au regard de l'amélioration des services. À ce titre, je rappelle que la prestation de service unique est fixée au nombre d'enfants que nous accueillons dans nos structures. Par conséquent, nous générons des recettes supplémentaires grâce à la mise en œuvre et à la généralisation du multi-accueil dans l'ensemble de nos structures de modes de garde.

En matière d'investissements, nos recettes propres sont estimées à 3 267 478 €. Elles se décomposent notamment par :

- 520 000 € de compensation de la TVA du fait de l'augmentation du taux.
- 1 657 000 € de vente de patrimoine de la ville.
- 170 000 € d'amende de police.

Naturellement, nous aurons également recours à l'emprunt. Aujourd'hui, un peu plus de 60 % de notre emprunt est à taux fixe et 39 % à taux variable, sachant que le taux moyen des emprunts de la ville se situe aux alentours de 3.41 %. Il faut également signaler que cette bonne structure de dettes n'a pas été confrontée aux problèmes que connaissent un certain nombre de collectivités. Autrement dit, nous n'avons pas d'emprunts toxiques dans notre stock d'emprunt.

Par ailleurs, l'engagement de réduction de la dette que nous avons pris devant la population depuis 2001 est plus que satisfait, puisque nous arriverons à la fin de l'année 2013 à une baisse de quasiment 25 % des emprunts contractés par la Ville. Par conséquent, nous vous proposerons pour 2014 un recours à l'emprunt limité à 3.1 millions d'euros. Ce sera l'emprunt maximum, sachant qu'il pourra être inférieur. Pourquoi ce montant d'emprunt maximum ? C'est le montant du capital que nous rembourserons sur le stock de dette pour l'exercice 2014. De fait, grâce à cette vigilance toute particulière, nous pouvons satisfaire au désendettement permanent et régulier de la Ville, puisque nous vous proposerons, comme nous le faisons chaque année, de verser une partie de l'existant du compte administratif à la diminution de l'appel à l'emprunt. Nous sommes donc capables de respecter tous les ans cet engagement que nous avons pris auprès de la population.

En matière de fiscalité, pour finir sur les recettes, je vous rappelle que le taux de la taxe d'habitation n'a pas été modifié depuis 2005, tout comme celui de la taxe foncière qui lui, ne l'a pas été depuis 2008. Nous vous proposons donc une nouvelle fois de ne pas augmenter ce taux pour l'exercice 2014. Pour autant, nous prenons en compte l'évolution normale des bases. A ce titre, l'Assemblée nationale a d'ailleurs délibéré sur une augmentation de 0,9 %, fixée par un amendement parlementaire. En effet, comme tous les ans, nous devons tenir compte des travaux d'amélioration et d'embellissement menés sur la Ville par les bailleurs ou les particuliers. De fait, nous vous proposerons une augmentation physique des bases de 1,8 %. Naturellement, cette hausse a des conséquences directes sur nos volumes de recettes, sachant que le montant des recettes de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de la taxe du foncier non bâti représente une prévision de 17 930 224 € pour l'exercice 2014, soit 50 % du budget global.

Je ne m'attarderai pas sur les retours en termes de développement économique, puisque vous pouvez déjà les constater via la communauté d'agglomération de Val de Bièvre. Vous noterez au passage que ces retours sont particulièrement dynamiques, puisque par rapport à l'année 2013, l'augmentation est de 250 000 €. Cette hausse est liée à l'attractivité de notre ville, sachant que les recettes qui arrivent à la communauté d'agglomération sont reversées dans le cadre du pacte financier fiscal et social conclu entre la communauté d'agglomération et le Kremlin-Bicêtre.

En matière de dépenses, nous vous proposerons naturellement de nous inscrire dans la continuité, notamment par l'organisation de l'ensemble de nos services en régie publique. Je vous rappelle en effet que la Ville avait décidé d'être en dehors de l'accord général sur le commerce et les services. Concrètement, nous avons choisi de prendre les tranches d'âge comme point d'entrée. Ces services démarrent dès la naissance, grâce à une permanence de l'État civil situé directement dans l'hôpital au service maternité, pour faciliter les démarches des parents. Cette prise en charge continue tout au long de la vie des Kremlinois, à commencer par les structures de la petite enfance. Nous poursuivrons donc l'aide communale pour l'emploi d'une assistante maternelle que Madame Sougmi a mis en place au cours de cette mandature. En outre, nous satisferons à une circulaire de la Caisse nationale d'allocations familiales, selon laquelle la collectivité se doit de fournir les repas à l'ensemble des enfants des haltes-garderies, ce qui naturellement générera des dépenses supplémentaires.

En ce qui concerne le domaine éducatif, vous savez que la Ville a particulièrement investi dans ce secteur depuis 1998, notamment grâce à la mise en place d'un projet éducatif local. À ce titre, des passerelles ont été organisées entre la vie scolaire et les différents temps de loisirs des enfants. Cette mise en place nécessite évidemment un partenariat important avec l'ensemble des acteurs. Elle prendra d'ailleurs une dimension toute particulière au cours de la rentrée prochaine avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Pour rappel, je souligne dans le rapport que ce champ, dans lequel nous avons particulièrement investi toutes ces dernières années, subira un impact très maîtrisé, puisque des animateurs sont en place et que nous organisons déjà les dépenses d'ateliers sur le temps du midi, du matin, et du soir. Cette réforme se traduira donc surtout en termes d'horaires.

S'agissant de la jeunesse et de l'adolescence, notre action se situe notamment avec Hors les murs et les activités du service jeunesse, de manière à ce que l'ensemble des jeunes trouve leur place dans notre Ville. Pas forcément en leur proposant une offre de loisirs – comme certains pourraient le croire – car cela placerait nos jeunes dans une certaine logique de consommation, mais avant tout comme un vecteur de citoyenneté et d'autonomie.

Pour nos aînés, je vous rappelle la réalisation de ce lieu unique que nous avons rénové en 2012, et qui a trouvé sa place en 2013, je veux parler du Club Lacroix qui propose tout un ensemble de services. Cette structure permet de développer une réponse adaptée, individuelle et personnalisée auprès des personnes âgées, compte tenu de l'allongement de la durée de la vie.

Un de nos autres enjeux en matière de dépenses et le fait que personne ne se trouve exclu, à plus forte raison par les fragilités qui se font jour actuellement en ces temps de crise. L'analyse des besoins sociaux que nous avons réalisée en 2011, a permis d'élaborer un schéma d'action sociale. Celle-ci démontre qu'une part de la population est en grande fragilité. Elle a également souligné un fort pourcentage de personnes isolées et à bas revenus. Par conséquent, nous vous proposerons d'augmenter la subvention du CCAS, présidé par Madame Bocabeille, pour l'exercice 2014.

Autre enjeu, le numérique. Vous avez d'ailleurs délibéré le mois dernier sur la création d'un pass numérique, qui trouvera son rythme de croisière sur l'exercice 2014, en lien notamment avec la médiathèque l'Echo. Cet équipement évoluera d'ailleurs dans la droite ligne de ce que nous avons proposé lors de son ouverture. Il bénéficiera en plus de l'auditorium, investissement que nous avons réalisé en 2013, qui permettra de développer un certain nombre d'activités pour un public amateur, mais pas seulement. En effet, parmi nos forces vives, je n'oublie pas non plus nos chefs d'entreprise qui sollicitent des demandes particulières pour l'organisation de séminaires. Au final, cela nous permettra d'inscrire une recette supplémentaire dans le budget de la Ville.



En termes d'embellissement, nous poursuivrons nos efforts sur les espaces extérieurs, notamment avec les aménagements de Bergonié. Vous savez en effet que les surfaces à entretenir ont particulièrement augmenté dans la ville, avec la couverture de l'autoroute A6b et avec les travaux de la N7, qui une fois terminés, laisseront une place beaucoup plus importante aux piétons. Ces très beaux lieux de promenade agréables, nécessitent naturellement des moyens supplémentaires pour les entretenir.

S'agissant des associations, et compte tenu du contexte particulièrement contraint et difficile, la Ville a choisi de maintenir l'ensemble de son soutien à toutes les associations kremlinoises. Par conséquent, nous ne demanderons pas d'effort à l'ensemble des partenaires, comme cela est le cas dans certaines collectivités. Nous proposerons également d'inscrire des crédits particuliers pour développer des actions dans le cadre de la mise en œuvre d'un schéma d'orientation commerciale.

Enfin, je vous rappelle que la masse salariale tient une place toute particulière au Kremlin-Bicêtre, puisqu'elle représente 64 % de nos dépenses de fonctionnement. Nous vous proposerons donc une augmentation de moins de 1 %, hors GVT (Glissement vieillesse technicité). Une nouvelle fois donc, notre masse salariale sera particulièrement encadrée.

En matière d'investissements, nous vous proposerons une étude urbaine sur les quartiers qui peuvent être impactés par des projets. Ainsi, l'arrivée de la gare Kremlin-Bicêtre – Hôpital, nécessite des crédits pour mener à bien les études.

Pour ce qui est de la tranquillité publique, nous vous proposerons, comme nous l'avons fait sur nos bâtiments municipaux depuis 2009, de développer la vidéo-protection. Cette action s'inscrit dans le prolongement de la convention de partenariat entre les services de la police nationale et la police municipale, adoptée le mois dernier dans notre conseil municipal. Ce dispositif supplémentaire permettra d'obtenir un meilleur déploiement et une meilleure réactivité en termes de moyens humains. Il concernera donc la police nationale et l'ensemble des agents du service prévention-sécurité. D'autre part, nous vous proposerons également d'inscrire dans le budget un dispositif de médiation sociale, particulièrement en début de soirée, de manière à pouvoir mener un dialogue au plus près du terrain. C'est dans cet esprit que nous voulons développer la vidéo-protection, tout en pensant aussi aux Kremlinois, qui ont souvent des difficultés à déposer plainte, et ce pour différentes raisons (perte de temps, classement sans suite, peur...). Or, la législation sur la vidéo-protection a évolué, notamment au niveau de l'image, puisqu'elle représente aujourd'hui un moyen de preuves permettant de pouvoir engager des procédures judiciaires. En effet, s'il n'y a pas de procédure judiciaire, il n'y a pas de réparation en matière de sécurité. La vidéo-protection représente donc un moyen supplémentaire que nous pouvons apporter à nos concitoyens en matière de sécurité publique.

Je terminerai par les autres investissements. Ils sont proportionnels à l'échelle de notre ville, car nous n'avons pas de budgets extensibles. Nous proposerons par exemple de changer la chaufferie du gymnase Jacques Ducasse. Là aussi, cet effort contribuera à réduire la facture énergétique de la Ville. Nous poursuivrons également nos actions pour améliorer les aires de jeux et l'ensemble de notre patrimoine municipal, comme nous le faisons tous les ans. Nous proposerons aussi la rénovation du parquet du gymnase Jacques Ducasse pour une bonne pratique de notre équipe de handball. Enfin, d'autres « petits » investissements interviendront, notamment pour le columbarium, les micro-crèches, ainsi que d'autres crédits, de manière à pouvoir continuer des acquisitions foncières sur lesquelles la Ville s'est engagée. Cela nous permettra de mettre en œuvre les projets que nous vous avons proposés dans le cadre du plan local d'urbanisme au cours des prochaines années.

Voilà donc les orientations qui vous sont proposées, et qui, en fonction du débat, se traduiront par une présentation budgétaire le mois prochain.

**Jean-Luc LAURENT**

Merci, Monsieur Nicolle pour cette présentation très complète. Le débat est ouvert. Qui souhaite intervenir ? Monsieur Banbuck, Monsieur Aubague, Monsieur Chappellier puis Monsieur Boulanger.

## **Jean-François BANBUCK**

Je peux immédiatement lever le suspense en affirmant que le groupe que je préside va bien évidemment approuver (tout du moins prendre acte) de ces orientations budgétaires. Toutefois, j'aimerais mettre l'accent sur quelques éléments, qu'il me semble important de mettre au débat.

Tout d'abord, devant la difficulté du contexte économique et financier, j'estime que le débat n'est pas du tout de nature comptable. Il est avant tout de nature politique. Politique, par le diagnostic posé par les responsables sur les origines de la crise, et politique par les moyens mis en œuvre pour l'enrayer. Or, je crois qu'il ne faut pas totalement s'étonner de l'état dans lequel se trouve le pays, puisque depuis 30 voire 40 ans, l'ensemble des politiques qui ont été menées ont été hostiles à la place de l'État et hostiles au service public. Elles se sont d'ailleurs imposées peu à peu dans les mécanismes de la construction européenne.

Donc pour moi, nous devons choisir aujourd'hui entre la République et le libéralisme. Bien évidemment, ce choix dépasse largement le Kremlin-Bicêtre. Néanmoins, je pense que le projet républicain ne s'arrête pas aux portes des ministères et du parloir, car la République a besoin de services publics pour vivre. Ils sont d'ailleurs le cœur de la politique menée au Kremlin-Bicêtre depuis de longues années. Nous avons donc besoin de services publics neutres qui représentent l'outil de l'exercice de l'intérêt général. Or, sans impôts, il n'y a évidemment pas de service public.

Je m'inquiète d'ailleurs de la nature du débat qui s'instaure autour de l'impôt et de la fiscalité depuis quelques mois et je crains que nous ne jetions le bébé avec l'eau du bain. Pour ma part, je regrette la position du gouvernement qui se trouve aujourd'hui sur la défensive à ce sujet. Pour autant, je lui donne acte qu'il faille malgré tout restaurer les équilibres publics, puisque l'État français est en situation de déficit primaire. Autrement dit, il emprunte pour financer les dépenses de fonctionnement. Or, cette situation ne peut pas durer. Pour autant, ces choix pèsent sur un certain nombre de secteurs, dont les collectivités locales.

Je crois que les orientations qui ont été présentées par Monsieur Nicolle sont positives car elles continuent à faire du Kremlin-Bicêtre une « Ville pour tous » et une ville qui « veille à ne pas exclure ». Cela me paraît essentiel dans la période que nous vivons et dans celle que nous allons vivre car pour ma part, au-delà des prévisions du taux de croissance, un certain nombre d'indices peuvent nous laisser penser que l'année 2014 ne sera sûrement pas extraordinaire en termes de croissance et d'emploi. Mais j'espère me tromper. D'une manière générale, les collectivités peuvent d'ailleurs s'inquiéter de l'évolution des recettes fiscales. Je pense par exemple à ce que dit la presse ces temps-ci sur l'impact de la baisse de la CVAE sur les recettes de la Région et de la Ville de Paris, sachant que nous sommes, nous aussi, soumis à ce contexte.

Dans ce cadre, je pense donc que la capacité d'intervention préservée de la Ville n'a rien de magique ou de virtuel, même s'il faut cependant la souligner. C'est le fruit d'une gestion qui a toujours eu pour souci – et particulièrement dans la dernière période – de préserver des marges de manœuvre, dont nous voyons aujourd'hui combien elles sont précieuses, grâce notamment à un endettement maîtrisé. Elles nous sont précieuses pour absorber les baisses des dotations, sans pour autant augmenter la pression fiscale.

Ces dotations aux collectivités locales ne sont pas tombées du ciel. Elles avaient pour fondement et pour objectif de compenser soit les transferts de charges, soit des modifications de fiscalité, et ce depuis des décennies. Ces modifications, à l'initiative de l'État, étaient destinées à compenser des baisses de recettes ou des charges supplémentaires pour les collectivités locales. Ces dotations n'avaient donc pas pour objet d'exercer une solidarité ou une aumône pour des collectivités locales impécunieuses.

Dont acte donc, sur les évolutions qui nous sont imposées aujourd'hui dans le cadre de la loi de finances, puisque les collectivités participent à l'effort national. Quoi qu'il en soit, je pense que les finances du Kremlin-Bicêtre ont montré leur capacité à pouvoir absorber les chocs successifs imposés dans ce contexte. Je me félicite donc de la manière dont ces orientations budgétaires ont été conduites au cours de ce mandat ainsi que des précédents. Encore une fois, elles placent la Ville en capacité de pouvoir agir et réagir face au contexte social très préoccupant.

## **Bernard AUBAGUE**

Voici donc le débat d'orientations budgétaires d'un budget que vous n'exécuterez probablement pas. Les Kremlinois ne vous rééliront pas en mars 2014 car vous représentez tout ce qu'ils rejettent.

D'abord, pour certains d'entre vous, vous êtes des élus qui cumulez les mandats. Monsieur le Maire est également député et Monsieur le premier adjoint est conseiller régional. Ajoutons aussi les mandats à l'Agglomération. La curiosité du mandat régional de Monsieur Nicolle est, qu'il est élu dans l'Essonne. À ma connaissance, il y représente donc un territoire sans y habiter. Vous me direz sûrement que tout cela certainement légal, ce dont je ne disconviendrai pas, ce à quoi je vous répondrai : est-ce moral ?

Ensuite, vous êtes des élus dépensiers dans l'âme pour qui, dogmatiquement comme vous le dites, la solution consiste à toujours plus de redistribution. Mais n'oubliez pas qu'avant de distribuer, il faut collecter. Vous savez très bien le faire, comme tous les partis de Gauche, en levant tous les impôts possibles auprès des Kremlinois qui travaillent, que l'on nomme « classe moyenne ».

Vous êtes aussi des élus qui embauchez toujours plus d'agents publics. Je rappelle une fois de plus, qu'élus depuis 2001, j'attends toujours la baisse franche des effectifs, promise par la création de la communauté d'agglomération de Val de Bièvre, par le biais des transferts de compétences et des personnels *ad hoc*. Bien au contraire, nous avons maintenant une communauté d'agglomération forte de plus de 500 agents, qui paradoxalement, sous-traite certaines des actions à la Ville.

Enfin, vous êtes une équipe municipale amorphe, empêtrée dans ses alliances politiques locales ou nationales – où est par exemple passé l'adjoint aux sports, qu'on ne voit même plus à vos côtés ? –, qui nous ont amené des vœux dont nous n'avons toujours pas vu la déclinaison dans le quotidien de nos concitoyens.

Il va sans dire que je ne suis pas du tout d'accord avec vos orientations budgétaires car elles nous mènent dans le mur. Alors que les dotations d'État aient diminué sous la présidence de Nicolas Sarkozy, elles continuent de baisser sous François Hollande. Or, vous semblez beaucoup plus conciliants pour le dénoncer mollement, du fait de votre alliance avec le PS actuellement au gouvernement. En tout cas, cela représente cette année un très faible pourcentage dans le budget global.

Vous ne sortez jamais du schéma caricatural d'une majorité de Gauche qui pense trouver le remède au malaise de notre société dans les dépenses publiques à tout prix. Mais cela a une limite et nous y sommes. À force de faire payer les classes moyennes, elles ne vont plus vous élire. Elles ne s'y retrouvent plus. Vos projets sont pour nous peu ambitieux et vous baignez dans l'autosatisfaction.

Heureusement que nous avons été là pour vous donner quelques idées que vous reprenez. La vidéosurveillance que vous dénommez vidéo-protection, qui est cependant une surveillance par quelqu'un qui surveille quelqu'un, ainsi que les économies d'énergie du gymnase Ducasse.

Vous nous parlez de l'étude de chauffage des bâtiments qui a été menée. Très bien. Depuis le temps que nous la réclamions, nous en attendons encore le rapport.

Vous mettez en place une équipe de médiateurs, composée en partie d'emplois d'avenir. Parlons-en. Préparent-ils vraiment l'avenir lorsqu'on connaît la manière dont ils sont financés ? Le gouvernement a déshabillé Paul pour habiller Jacques en dévoyant une partie de l'argent affecté à l'apprentissage, filière qui elle a fait ses preuves et qu'il faudrait au contraire promouvoir. Une autre partie a été prise sur la formation professionnelle.

Pour le centre technique, vous prévoyez encore 340 000 €. Mais vous avez tout surdimensionné. Vous nous dites maîtriser les dépenses, or ce centre est un véritable gouffre. Tous les budgets prévisionnels ont été largement dépassés et vont continuer de l'être. Combien pour 2014, si vous êtes encore là ? Je pourrais y passer la soirée.

Il est grand temps qu'après trois mandats, les Kremlinois vous renvoient et appellent d'autres équipes, qui passeront plus de temps à gérer les affaires de la commune, plutôt qu'à faire de longs débats politiques interminables. Non, décidément, je ne suis absolument pas d'accord avec vos orientations budgétaires.

#### **Bernard CHAPPELLIER**

Nous actons ce soir, dans cette délibération d'orientations budgétaires et dans les propositions de projets pour notre ville, la volonté de la municipalité d'aller plus loin, dans le sens d'une politique locale de développement durable et de performance énergétique, allant dans le sens d'une meilleure protection de notre environnement et dans l'intérêt de nos concitoyens pour les générations futures, que ce soit en matière de santé publique, d'économies d'énergie ou d'économies budgétaires.

Europe Ecologie - Les Verts souhaite que l'urgence écologique et sociale, à laquelle notre société tout entière est confrontée, soit le thème principal de la prochaine mandature. Il s'agit pour les écologistes du Kremlin-Bicêtre que soit proposé à nos concitoyens un projet plus cohérent et innovant. Un projet composé d'un ensemble de propositions concrètes qui devront permettre à notre ville de s'inscrire dans une logique de transformation, garantissant le bien-être de ses habitants et permettant d'affronter un avenir où la pression environnementale et sociale est appelé à devenir de plus en plus forte.

Pour atteindre ces objectifs de développement durable, la Ville doit prendre appui sur cinq axes forts et complémentaires, à savoir :

- Une ville encore plus dynamique.
- Une ville plus solidaire.
- Une ville plus harmonieuse.
- Une ville plus écologique.
- Une ville encore plus exemplaire qui anticipe la création de la prochaine région capitale.

#### **Jean-Louis BOULANGER**

Le groupe socialiste soutient totalement les orientations budgétaires présentées par Monsieur Nicolle. Nous approuvons particulièrement l'engagement de maintien de la fiscalité au même niveau, en dépit d'un contexte général particulièrement difficile. Nous allons aussi approuver la gestion de l'encours des emprunts en « bon père de famille », selon l'expression consacrée, qui permet une politique d'investissement soutenue et sereine, avec de plus une réduction de près de 25 % de l'endettement sur douze ans.

Pour autant, les projets pour notre ville en 2014 ne manquent pas à l'appel. Ils s'inscrivent dans la continuité de notre volonté d'accompagner les Kremlinois au quotidien, tout particulièrement ceux qui sont exposés et fragilisés par la crise que nous connaissons depuis des années. Cela a été démontré par l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2011.

Il est aussi particulièrement important de continuer à embellir la Ville, avec le projet d'extension du parc Pinel, en englobant les surfaces qui constituent l'esplanade de l'entrée historique de l'hôpital, avec l'objectif de valoriser ces lieux en lançant une étude pour une réflexion globale sur les espaces verts en 2014.

De même, tous les projets nouveaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable, en matière d'éclairage, de chauffage et de matériaux utilisés.

Enfin, le projet 2014, tel qu'il se profile dans ce débat d'orientations budgétaires, permettra un service public de qualité pour tous les Kremlinois, et ce à fiscalité constante.

Nous nous inscrivons donc très positivement dans ses orientations budgétaires.

## **Alain DESMAREST**

Il s'agit ce soir du débat d'orientations budgétaires. Aussi, nous rentrerons plus précisément dans les chapitres et dans la mécanique budgétaire lors du vote du budget. Il s'agit donc ce soir d'avoir un avis sur les orientations que vous proposez.

D'emblée, je voudrais dire que nous soutenons vos orientations budgétaires. En effet, dans un contexte de crise, l'action des collectivités peut permettre, face à la dégradation des conditions de vie d'une grande partie de nos concitoyens, de vivre moins difficilement et d'accéder pour une partie d'entre eux aux droits fondamentaux, sans cesse remis en cause par une société libérale de plus en plus implacable.

La pauvreté progresse. Vous n'avez qu'à aller interroger les responsables des Restos du cœur qui viennent juste d'ouvrir, il n'y a qu'à se référer à l'analyse des besoins sociaux de la ville et il n'y a qu'à discuter avec la responsable de l'espace des solidarités qui constate l'augmentation des problématiques sociales. Ainsi, les collectivités locales représentent, lorsqu'elles en font le choix, un bouclier social pour nos concitoyens.

Nous apprécions que la gestion de notre majorité permette de conserver une dynamique positive dans le développement des services publics municipaux, et donc, de réponse aux besoins des Kremlinois. Tant en matière de services que d'investissements.

Nous l'apprécions d'autant plus positivement que le contexte économique et social pèse sur nos capacités budgétaires et que la politique de l'État à l'égard de la collectivité locale est toujours la même. Diminuer les dotations pour diminuer la dépense publique – je pense que je ne vais pas plaire à Monsieur Aubague. Participer à l'effort de rigueur qui permettrait la relance de l'économie. Mais de qui se moque-t-on ? L'affaire Varin nous montre bien que le discours sur la rigueur est un discours visant à faire porter les efforts par les seuls salariés contribuables et même les plus pauvres. 21 millions d'euros de parachute ! Ce n'est pas la crise pour tout le monde ! Ce n'est pas la rigueur pour tout le monde ! À titre indicatif, cela représente 160 000 € par salarié de PSA Aulnay, dont les salaires sont gelés ou amputés.

Ces efforts sont donc à sens unique. Lorsqu'on regarde les indicateurs financiers, la bourse qui augmente depuis des mois, les dividendes financiers des actionnaires qui détruisent par ailleurs l'emploi, les placements financiers qui ne vont ni à l'emploi ni à la recherche ni à l'investissement ni aux salariés ou encore l'évasion fiscale, la crise dont on veut nous faire participer à l'effort de résorption, n'est autre en réalité que la crise du système bancaire et du système financier. Et il continue à amasser. A tel point que nous nous demandons si la crise ne va pas rebondir de nouveau car les mêmes erreurs sont en train d'être reproduites au niveau de l'accumulation des capitaux.

Si l'effort était partagé et si les richesses allaient au développement humain, plutôt qu'à la spéculation effrénée, nous n'en serions sans doute peut-être pas là. De plus, cet effort que l'on impose aux salariés, aux contribuables, aux retraités, aux jeunes, aux services publics ou aux collectivités locales, n'est pas efficace. Si au moins cela était utile. Or, ce n'est pas efficace. D'ailleurs, nous le voyons bien. Là où ces recettes sont imposées, la reprise est en berne. Mais pas les profits. La misère se développe. Les pays régressent et sombrent (Grèce, Italie, Espagne, Portugal...). En ce qui concerne le Portugal, c'est un comble ! Si ce pays arrive à tenir aujourd'hui, c'est parce qu'il utilise son ancienne colonie qu'il a pillée, à savoir l'Angola. Cela est quand même extraordinaire ! C'est l'Angola qui permet le financement d'un pays au sein de la zone euro. Cela est quand même extraordinaire !

Nous sommes consternés de voir que le gouvernement de Gauche applique ces recettes libérales avec une obstination destructrice. De plus en plus d'économistes tirent la sonnette d'alarme. La rigueur nous amène dans le mur. Les recettes de Bruxelles sont en train de détruire la qualité de vie sociale et culturelle de la France. Bref, sa cohésion sociale.

Inefficace également, lorsque les collectivités, qui n'y sont pour rien dans cette crise, sont ponctionnées (1.5 milliard d'euros cette année). Certes, on peut se dire : « pourquoi ne participeraient-elles pas à l'effort ? ». Or, là où ce raisonnement verse dans l'erreur, c'est que cela représente moins de services rendus à la population, mais également moins d'investissement. En effet, 70 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales. Autrement dit, les villes des agglomérations, des départements et des régions vont moins investir. En retour, moins d'entreprises qui en bénéficieront. Cela ne participera donc pas à la relance de l'économie. C'est en même temps encore plus de pauvreté car certaines collectivités n'ont pas les moyens de jouer ce rôle de bouclier social en direction de leur population. C'est donc plus de pauvreté et de manque à gagner pour les entreprises.

Je dirais même que ce n'est même pas du bon libéralisme, si tant est qu'il puisse exister. Mais cela n'en est même pas. Cela est affligeant et aggrave la crise de confiance pour nos concitoyens. Cela ouvre une ère où le populisme, la démagogie et la haine de l'autre prennent le pas sur la France des Lumières.

Dans ce contexte, et même si le Kremlin-Bicêtre comme de nombreuses villes d'Île-de-France possède encore un peu de moyens pour répondre à ses concitoyens et à leurs besoins, les choix budgétaires proposés nous conviennent. Certes, il est toujours possible de s'améliorer. C'est d'ailleurs ce qui est fait de budget en budget. On peut faire mieux ou faire autrement. Nous pensons que cela est le cas dans différents domaines et nous ferons, le moment venu, des propositions constructives. Mais globalement, cette année encore, tout en maintenant la fiscalité, en maîtrisant la dette et en gérant au mieux nos coûts de fonctionnement, vous nous proposez Monsieur le Maire, un développement des services à la population et la poursuite de nos investissements. Nous partageons ces choix, d'autant que nous y participons pleinement.

Néanmoins, une question se pose. Combien de temps pourrions-nous tenir dans un contexte qui n'est pas prêt de s'améliorer ? Combien de temps pourrions-nous résister face à la baisse de nos moyens ? Combien de temps encore nous laissera-t-on la possibilité de jouer ce rôle d'amortisseur de la crise pour nos concitoyens ?

Divers projets de loi en cours menacent les collectivités dans leur capacité d'action. Notre office public de l'habitat est menacé, tout comme l'ensemble des offices publics et nos capacités de poursuivre la coopération intercommunale également, avec la loi sur la métropole. Comme vous le savez, Monsieur le Maire, c'est notre capacité à aménager, à construire et à maîtriser le développement de notre ville qui est également en cause. C'est aussi la démocratie de proximité et la capacité des élus locaux à répondre à leurs administrés qui est en cause. C'est le socle et la base de notre organisation républicaine qui sont menacés.

Pour conclure, je dirais que derrière tout cela et derrière la recherche de diminution de la dépense, il se cache quelque chose. C'est bien le transfert des activités publiques vers la sphère marchande qui est visé. Je prends toujours l'exemple de la restauration scolaire – comme je m'occupe des collèges au département –, où nous fournissons quatre millions de repas par an. Imaginez le marché que cela représente. D'autres ont fait le choix de passer ces marchés vers le privé, comme les Hauts-de-Seine qui ont totalement transféré cette activité vers la sphère privée. Voilà ce qui est derrière. Cela répond d'ailleurs aux conséquences du traité de Lisbonne. Ce ne doit donc pas nous surprendre. Nous allons voter pour nos représentants européens l'année prochaine et je pense qu'il faudra s'en rappeler.

Le libéralisme en veut toujours plus. C'est donc la cause de cette situation. Par conséquent, nous serons attentifs, voir même très attentifs, au vote des députés de Gauche sur ces projets de loi à l'Assemblée nationale qui arriveront avant la fin de l'année, car la population francilienne est par ailleurs soigneusement tenue à l'écart et dans l'ignorance de ces projets.

En attendant Monsieur le Maire, et compte tenu de ce contexte, nous partageons les orientations que vous nous proposez et nous les soutenons.

### **Raphaet DALI**

Je voudrais tout d'abord en toute clarté remercier Monsieur Nicolle pour son exposé. Comme je l'ai dit l'an dernier, je maintiens qu'il y a des efforts soutenus pour maîtriser le budget et pour maîtriser quelque peu l'imposition, ce qui n'est pas facile et ne se fait pas sans difficultés. Des efforts sont également faits pour maîtriser l'endettement.

Comme l'a dit Monsieur Banbuck, on ne peut pas parler d'orientations budgétaires sans parler de politique. Tout est lié. Monsieur Nicolle a d'ailleurs souligné dans sa présentation les difficultés en amont, qui ne dépendent d'ailleurs pas de la gestion des collectivités territoriales ou des collectivités locales. Ces difficultés entraînent des écarts énormes au niveau du système financier soulignés par Monsieur Desmarest et mettent en évidence les problèmes liés à la mondialisation qui, avec la crise, entraînent un déséquilibre au détriment de certains pays par rapport à d'autres. Autrement dit, parce que n'avons pas prévu le tournant de la mondialisation et que nous n'avons pas su prendre le virage qu'il fallait au moment, nous n'avons pas su réaliser les réformes structurelles qui allaient avec cette mondialisation, que nous avons acceptée. Peut-être fallait-il ne pas l'accepter dès le départ ! Bref, nous nous trouvons face à des difficultés d'équilibre budgétaires, compte tenu des différentes diminutions de dotation. Elles sont d'ailleurs tout à fait légitimes et je comprends la position du gouvernement.

Pour autant, Monsieur Nicolle, il y a un petit bémol. En effet, quelque chose me gêne dans la présentation de ce budget, qui par ailleurs est très bonne et positive – je le sens d'ailleurs au fur et à mesure de notre collaboration au sein de l'Agglomération et de la Mairie, où j'ai senti à chaque fois un effort soutenu vers une amélioration et une meilleure qualité de travail. Vous savez tous qu'en politique, la priorité du gouvernement est la croissance et l'emploi. Ces thèmes sont analysés au quotidien et sont projetés par nos politiques à juste titre. Or, ces deux priorités fondamentales qui permettent aux pays d'avancer (vers le haut comme vers le bas) sont également les mêmes au niveau des collectivités. Aussi, j'aurais souhaité que ces deux termes soient utilisés dans ce débat d'orientations budgétaires pour réfléchir à la façon de favoriser la croissance et l'emploi dans notre ville, même si l'emploi reste du ressort du gouvernement, de Pôle emploi, de la solidarité, ou du Ministère de l'économie. A côté de cette mission première, nous devons donc réfléchir à la façon de favoriser la croissance de cette ville et la manière de soutenir l'emploi. Pour autant, tout ceci ne remet pas en cause les efforts soutenus au niveau des actions éducatives, culturelles, sportives et sociales. J'aurais donc souhaité entendre ces deux mots essentiels utilisés dans tous les discours politiques au niveau national.

Enfin, une dernière remarque. L'Allemagne, qui a pris une avance prépondérante en termes de croissance et d'emploi a réussi à faire en sorte qu'une grande partie de la gestion des emplois soit du ressort des *Länder*, c'est-à-dire des collectivités territoriales. Voilà. Je vous remercie.

### **Jean-Luc LAURENT**

Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? (*Il n'y en a pas*).

Monsieur Nicolle.

### **Jean-Marc NICOLLE**

Tout d'abord, je voudrais remercier les participants à ce débat, ainsi que Messieurs Desmarest, Banbuck et Boulanger pour leur soutien à ces orientations budgétaires.

Je remercie également Monsieur Dali pour sa reconnaissance concernant le travail effectué, que nous faisons aussi grâce à l'accompagnement de nos personnels. En effet, la préparation d'un budget se réalise aussi avec une équipe et du personnel. Ces remerciements doivent aussi aller à l'ensemble de la majorité municipale car un travail budgétaire, c'est aussi un travail de rigueur et de choix, que chaque adjoint assume, dans le souci du respect des engagements budgétaires que nous proposons pour la collectivité. Ma tâche consiste donc simplement à mettre cela en forme. Aussi, je pense que vous adressez cette reconnaissance de qualité à l'ensemble des élus de la municipalité.

S'agissant du bémol dont vous venez de parler, peut-être n'ai-je pas suffisamment appuyé sur l'activité économique. Néanmoins, j'ai quand même souligné que cette présentation budgétaire se traduisait par des retours financiers, grâce au pacte financier fiscal et social. En effet, dans le cadre de la communauté d'agglomération, les ressources liées à l'activité économique ne viennent plus directement dans le budget de la ville. Conformément au pacte, elles abondent en premier le budget de la communauté d'agglomération pour venir ensuite en déduction des charges que nous avons transférées à la communauté d'agglomération. Il y a donc un retour sur le dynamisme des recettes en matière économique. Ce dynamisme existe bien au niveau de la Ville puisque nos recettes sont en augmentation. Il montre aussi que les entreprises trouvent agréable et plaisant le fait de venir s'installer au Kremlin-Bicêtre pour développer leurs activités.

Le soutien aux entreprises passe par des dispositifs d'aide qui ne relèvent pas de la Ville mais de la Région. Et même si Monsieur Aubague est quelque peu gêné par mon mandat d'élu régional, j'ai grand plaisir, dès que j'en ai l'occasion, de souligner les politiques dynamiques menées par le Kremlin-Bicêtre pour soutenir l'activité économique de la région Île-de-France.

Par conséquent, le soutien auquel nous pouvons contribuer au niveau d'une collectivité consiste à assurer l'attractivité de la Ville et à donner envie aux chefs d'entreprise de venir s'installer au Kremlin-Bicêtre pour développer leur activité et mener à bien leurs projets. C'est naturellement ce que nous essayons de faire. Au final, cela se traduit par des recettes, que nous constatons d'ailleurs dans le budget de la Ville. Par conséquent, si les entreprises développent leur activité, nous contribuons au développement de l'emploi dans notre Ville.

Nous apportons également notre soutien par la création d'équipements, tels que la piscine ou la médiathèque. Je sais que ce sujet a divisé la majorité et l'opposition au sein de ce Conseil municipal, mais ce sont des sources d'attractivité. En effet, les chefs d'entreprise regardent aussi le type d'activité proposées à leurs salariés pour leurs temps de loisirs. Tout cela participe donc au choix des entreprises. De la même façon, les travaux d'amélioration et de rénovation de l'A6b ou de la N7 menés avec nos partenaires (Région ou Département) sont des projets longs et difficiles qui contribuent également à l'attractivité de notre Ville.

En définitive, nous sommes loin d'oublier l'aspect économique. Au contraire, c'est une préoccupation permanente. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans un contexte particulièrement contraint en matière de finances et que nous avons décidé dans ce mandat de ne pas augmenter les taux de la fiscalité pour les habitants. Nous devons donc assurer une dynamique de recettes et cela se fait principalement grâce à l'activité économique. Sinon, nous n'avons pas de dynamisme de recettes.

La Ville est donc engagée dans cette préoccupation permanente. De plus, puisque nous sommes positionnés aux portes de Paris, nous essayons de faire reconnaître au mieux le Kremlin-Bicêtre, de manière à pouvoir assurer cette attractivité et de continuer à faire en sorte d'accueillir toujours plus d'entreprises, tout en restant à l'écoute de celles qui sont déjà présentes pour assurer le développement de leurs activités.

En matière d'emploi, vous avez également souligné la question de l'emploi des jeunes. Évidemment, c'est une préoccupation. Or, il est toujours difficile de pouvoir développer toutes les actions que nous menons au sein de notre collectivité dans l'exercice d'orientations budgétaires auquel nous devons nous soumettre. Je pense par exemple aux partenariats que nous avons créé tout au long de ces années, qui pour certains paraissent d'ailleurs très longues. Mais il faut du temps pour mener l'action publique.

Toujours au sujet de l'emploi des jeunes, je pense également au travail que nous menons avec la mission locale. Notre collègue Madame Lefevre, membre du conseil d'administration, qui fut présidente de la mission locale, y a d'ailleurs énormément contribué avec une attention toute particulière. À ce titre, je précise que nous avons un fonctionnement de présidence tournante, qu'il s'agisse de la mission locale ou de la communauté d'agglomération. De fait, chacune des villes assure successivement une présidence. Madame Lefevre pourrait donc vous préciser toutes les actions que nous menons à l'antenne de la mission locale. Je vous rappelle au passage que le siège de la mission locale est situé à Cachan et qu'il concerne cinq villes de la communauté d'agglomération. Aussi, même si cela représente des charges un peu plus importantes pour le budget de notre



Ville, nous avons choisi d'avoir également une antenne au Kremlin-Bicêtre, ce que toutes les autres villes du Val de Bièvre n'ont pas forcément. Cette antenne nous permet également d'accueillir d'autres jeunes que les Kremlinois (Villejuifois ou Gentilléens).

S'agissant des propos de Monsieur Aubague, j'avoue avoir toujours du mal à lui répondre. Nous sommes en effet dans un temps où nous devrions échanger des propositions. Or, j'ai bien compris – et peut-être que le dérapage que vous avez fait tout à l'heure n'était pas totalement innocent – que vous êtes rentré dans une autre période qui a l'air de vous préoccuper particulièrement, ce que je comprends.

Par ailleurs, vous avez émis beaucoup de vœux et avez affirmé des choses totalement fausses. Totalement fausses ! Comme à votre habitude, vous avez indiqué que la communauté d'agglomération de Val de Bièvre n'avait apporté que des charges, que nous avons additionné les niveaux, et que vous ne voyez pas les dépenses réelles dans le budget de la ville, ni les transferts successifs que nous avons effectués. Là encore, comme à votre habitude, je pense que vous n'avez pas été suffisamment attentifs à la manière dont les budgets ont été exécutés au niveau de notre Ville. Je vous accorde que ce n'est pas sur l'exercice de ce mandat, mais je vous invite cependant à regarder le budget 2005 et le budget 2006. En 2005, la section de fonctionnement affichait un montant de 33 438 274 €. En 2006, il s'élevait sur cette section à 26 665 003 €. Si ça, ce n'est pas une diminution des dépenses au niveau de la Ville, alors qu'est-ce que c'est ? Visiblement vous avez un petit problème avec votre calculatrice !

Quoi qu'il en soit, et c'est d'ailleurs la loi, nous ne pouvons pas avoir sur le budget de nos villes des dépenses de fonctionnement ou des postes de personnels sur les compétences prises en charge par la communauté d'agglomération. Vous pouvez donc continuer à véhiculer cette peur et ce fantasme, et le fait que certains élus seraient dispendieux et qu'ils ne sauraient pas gérer les deniers de la ville, car tout cela est totalement faux. Cela l'est d'autant plus que je vous invite une nouvelle fois – et vous avez tous les chiffres en votre possession – à regarder les dépenses de fonctionnement du Kremlin-Bicêtre comparé à sa population. Pour rappel, les ratios financiers apparaissent dans la première page de chaque document budgétaire et vous pourrez les observer une nouvelle fois le mois prochain.

Ces dépenses de fonctionnement représentent une dépense de 1 271.34 € par habitant. Comparé à la strate nationale, et compte tenu de la particularité de l'Île-de-France, ce montant est de 1 221 €. Nous sommes donc à 50 € au-dessus de la moyenne de la strate en dépenses de fonctionnement, avec une masse salariale de 64 %, que vous critiquez au prétexte que cela coûterait trop cher aux Kremlinois. Or, cela est totalement faux. C'est encore plus faux lorsque vous prétendez que nous n'arrivons pas à faire des efforts. A ce titre, je vous encourage à lire la troisième ligne de ces ratios. En termes de recettes réelles de fonctionnement par rapport à la population, la Ville du Kremlin-Bicêtre affiche des recettes de 1 329.40 € par habitant. Elles sont à comparer avec les villes de la même strate pour qui elles s'élèvent à 1 445 €. Cela représente 116 € de moins par habitant. Au final, nous avons des dépenses supérieures de 50 €, pour 116 € en moins de recettes par rapport aux villes de même strate.

Voilà la vérité des chiffres ! Vous pourriez peut-être croire que nous les trafiquons, mais les calculs sont tout simplement imposés par les services de la préfecture et par la DGCL. Ces chiffres sont tout à fait publics pour l'ensemble des sites de l'Etat. Naturellement, je vous invite à les vérifier.

Vous allez même jusqu'à considérer que nous aurions requalifié la vidéosurveillance. Mais lisez la loi Monsieur Aubague ! Nicolas Sarkozy lui-même, au détour d'un projet de loi a requalifié la vidéosurveillance en vidéo-protection. Nous ne faisons qu'appliquer la loi. Prenez donc un peu de temps pour regarder les choses de manière sérieuse. Je pense que les Kremlinois vont être particulièrement inquiets si votre vœu se réalise. Ceci dit, il est naturel de penser qu'il s'accomplisse. Pour autant, je ne le souhaite bien évidemment pas aux Kremlinois.

D'autre part, vous voulez faire croire qu'il existerait un problème dans la majorité municipale. Or, toutes les expressions qui se sont confirmées ce soir soutiennent l'action de la municipalité. C'est bizarre ! Je ne comprends pas où vous êtes allé chercher le terme de « municipalité amorphe et divisée ». Ce sont vos vœux et vos souhaits.

Malheureusement, ils ne se réalisent pas et malheureusement, une nouvelle fois, à l'heure où nous devrions débattre de propositions et à plus forte raison à la veille d'une échéance importante où nous devrions confronter projet contre projet et nous inscrire dans de véritables choix – qu'en ce qui nous concerne, nous portons auprès des Kremlinois –, vous devriez assumer et dire très clairement ce que vous allez proposer aux habitants du Kremlin-Bicêtre et pourquoi vous n'êtes pas d'accord avec nos orientations budgétaires. Que proposez-vous aux Kremlinois ? Allez-vous abaisser la fiscalité ? Qu'allez-vous leur proposer comme services, alors que nous sommes dans un contexte contraint ? J'ai d'ailleurs volontairement souligné tout à l'heure la question des 600 000 € qu'il a fallu absorber dans le budget municipal entre 2010 et 2013. En définitive, cher collègue, je crois que cette assemblée, ainsi que les Kremlinois, méritent un débat beaucoup plus sérieux, à savoir propositions contre propositions. Voilà donc les éléments que je voulais apporter tout en rectifiant la vérité sur la question des dépenses communales.

Enfin, vous avez utilisé une expression forte en disant : « la Ville va dans le mur ». Non la Ville ne va pas dans le mur. Elle est sur de bons rails, Monsieur Aubague ! D'ailleurs, dans la proposition que nous faisons pour l'exercice 2014, la Ville est tout à fait capable d'assumer le cap qui lui est demandé, tout comme l'ensemble des autres collectivités, pour réaliser l'effort supplémentaire qui nous sera demandé sur 2015. Le Kremlin-Bicêtre est donc sur de bons rails et nous sommes capables de pouvoir assumer naturellement cet effort, sans conséquences pour les habitants.

### **Jean-Luc LAURENT**

Je vous remercie pour ce débat tonique, surtout grâce à Monsieur Aubague qui a mis du tonus. Et quel tonus ! On voit bien que les élections approchent ! Pour autant, cela ne fera pas oublier le silence autour de vos propositions que nous attendons toujours depuis cinq ans. En effet, les dernières propositions que vous avez faites datent des élections municipales de 2008. Pour vous entendre comme ce soir, j'ai l'impression qu'il faudrait des élections plus souvent. Or, pour quelqu'un qui se prétend économiste de la dépense publique, cela ne serait pas une bonne chose pour notre commune. Nous risquerions aussi de lasser les citoyens car le temps des projets n'est pas annuel. Cela demande un peu plus de temps, de rigueur et de sérieux et nous le savons très bien. Finalement, j'ai l'impression que vous êtes plus à l'aise depuis que le MoDem et François Bayrou, que vous représentez au Kremlin-Bicêtre, est passé du centre entre la droite et la gauche au centre-droit avec un rapprochement avec l'opposition. Bref, on vous sent plus à l'aise. En revanche, je vous donne acte du fait qu'il vaut mieux débattre, plutôt que de rester silencieux comme l'est le représentant de l'UMP.

Ne vous en déplaise, le Maire et l'équipe municipale travaillent dans la cohérence et dans l'union. Vous pouvez toujours tenter d'affoler, mais personne ne vous croira. En effet, les gens voient, observent et constatent. Ils constatent la vie et l'action de l'équipe municipale. En vous ayant entendu en tant que porteur de l'opposition, ou d'une opposition municipale franche, nette et cassante, je pense que vous tentez de faire croire que nous aurions la phobie de la dépense – et Monsieur Nicolle a parfaitement répondu sur tous ces aspects –, tout comme les éléments que vous avez tentés d'introduire à tort sur le bloc communal, autrement dit la relation entre la commune et l'intercommunalité du Val de Bièvre. Finalement, avec la réponse de Monsieur Nicolle, vous êtes l'arroseur arrosé car les chiffres sont là et les faits sont têtus.

Je voudrais également vous dire une chose. Comme vous cherchez à vous opposer, ce qu'il est peut-être temps de faire, et que vous n'avez pas de propositions à faire, vous versez dans l'outrance, l'irréalisme et dans l'absence de sens de proportions et de propos, argumentés et étayés par une analyse financière. Or, personnellement, j'aurais bien aimé que vous fassiez une analyse financière plus étoffée sur les cinq budgets qui viennent d'intervenir, d'autant plus que vous avez tous les documents budgétaires. Tout vous est donné. Peut-être l'aurons-nous pour le budget primitif 2014 au mois de décembre, sur la base des orientations débattues ce soir, lorsque Monsieur Nicolle nous présentera le projet de budget porté par l'équipe municipale ? Peut-être vous ferez-vous le plaisir de faire une analyse financière ? Je l'attends avec impatience et avec sérénité.

Merci également à toutes les autres interventions dont je prends acte. Celles de Monsieur Dali et de Monsieur Chappellier. Je les remercie pour leurs observations et leurs exposés qui nourrissent aussi le débat.

Merci surtout aux intervenants qui représentent les groupes de la majorité, Monsieur Banbuck, Monsieur Boulanger et Monsieur Desmarest, qui ont apporté leur soutien aux orientations présentées par Monsieur Nicolle au nom de l'équipe municipale. Il est bon en effet que l'exécutif se sente conforté par ce débat pour continuer à aller de l'avant.

Les orientations qui ont été proposées et qui serviront de base à l'élaboration d'un projet de budget répondent aux besoins. Elles préparent l'avenir de la Ville et représentent la marque d'une solidité financière et budgétaire, qui par là même est en capacité de répondre aux défis qui continuent à se poser à toutes les collectivités territoriales, face à la situation financière que nous connaissons aujourd'hui, et initiée par le précédent Président de la République, qui a diminué les dotations aux collectivités.

Je ne souhaite pas faire ici un débat relevant de l'Assemblée nationale, mais pour votre information, j'ai voté globalement le budget en tant qu'acte d'appartenance à la majorité. Mais je n'ai pas voté tous les textes. Je vote en fonction des choix, car j'ai envie que mon pays se redresse et qu'il soit redressé. Je pense qu'il faudrait réorienter davantage la construction européenne et qu'il n'aurait pas fallu par exemple approuver le traité européen. On nous impose en effet une cure d'austérité, mais il faut quand même reconnaître que nous nous en sortons mieux avec Hollande qu'avec Sarkozy. Il n'y a qu'à voir d'autres pays.

De la même manière, j'ai voté contre la ponction des 1.5 milliard d'euros en 2014 et des 1.5 milliard d'euros supplémentaires pour l'exercice 2015. J'ai même voté un amendement présenté par le groupe communiste sur ce sujet à l'Assemblée nationale ! Je me suis exprimé pour indiquer mon désaccord net. Pour ma part, je considère que nous avons besoin d'un changement de cap car nous voyons bien que les politiques d'austérité entraînent des croissances faibles, pour ne pas dire nulles, et aboutissent à des pertes de recettes supplémentaires. Nous rentrons ainsi dans des logiques qui s'apparentent à des cercles vicieux.

Pour autant, il me semble important de rappeler dans ce contexte que la Ville va bien. Elle est en situation de pouvoir assumer ces réalités car nous avons fait du bon travail ces dernières années. La preuve, puisque nos recettes augmentent. Croissance physique du produit, sans pour autant toucher au taux de fiscalité. Je parle des impôts ménage comme des impôts économiques, dont une partie nous est reversée grâce à ce que nous avons réalisé en politique économique et en stratégie d'implantation d'entreprises sur la Ville.

Par ailleurs, nous poursuivons notre désendettement. C'est également un élément important et utile car nous avons eu un « coup de chauffe » à la fin des années 90, lorsque nos prédécesseurs avaient prévu une croissance de la population, sans prévoir les équipements publics (écoles, crèches, services à la personne) qui faisaient grandement défaut. Et je ne parle pas des équipements sportifs ou des espaces verts ! Il a donc bien fallu répondre à ces réalités et à ces besoins.

Enfin, dernier point et pas le moindre, nous sommes en mesure de pouvoir réaliser tout cela en préservant la stabilité fiscale. Je pense donc que tout cela est une prouesse. Mais ce n'est que le résultat de tout le travail que nous avons mené ces dernières années et dont les Kremlinois auront à juger le moment venu. Certes, des vœux sont émis. Cela est normal car une opposition est faite pour s'opposer, tout au moins lorsqu'elle donne de la voix. Pour le reste, laissons le temps du citoyen venir. Le rendez-vous est en 2014 et nous avons encore un peu de temps. D'ici là, nous avons du travail pour répondre à ce que les citoyens attendent de nous, à savoir de bien gérer la Ville.

Merci enfin à Monsieur Nicolle et aux services pour la préparation de ces documents. Je remercie donc Monsieur Nicolle, les adjoints et les élus ayant délégation d'avoir réalisé ce travail collectif qui témoigne d'un très grand esprit de responsabilité, de solidité et d'unité. Merci à vous.

Le Conseil municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires.

**Jean-Luc LAURENT**

Reprenons à présent le cours normal de notre Conseil car une délibération a été ajoutée. Il s'agit du rapport n°81. Monsieur Nicolle.

**N°2013-081. GARANTIE D'EMPRUNT AVEC PARIS HABITAT**

**Jean-Marc NICOLLE**

Il s'agit d'une garantie d'emprunt d'un montant de 3 864 078 €.

**Jean-Luc LAURENT**

Y a-t-il des questions sur cette garantie d'emprunt ? *(Il n'y en a pas).*

Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Luc LAURENT**

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Il ne me reste plus qu'à vous indiquer que, conformément au code général des collectivités territoriales et à son article 2122-22, que depuis la dernière séance du 17 octobre 2013, j'ai pris trente décisions et que plusieurs contrats ont été signés.

Y a-t-il des questions ?

**Bernard AUBAGUE**

Juste une question pour terminer cette séance.

Elle concerne la décision n° 27. Il s'agit d'une convention passée entre l'association Week-end Académie et la Ville, pour la mise en place d'ateliers d'initiations à la boxe en faveur des jeunes. Pourquoi ne pas avoir confié cette initiation au CSAKB et ne pas l'avoir laissé à une association phare ?

**Frédéric ZENOU**

Le CSAKB est effectivement une institution historique sur le Kremlin-Bicêtre et c'est un acteur majeur du support sur la ville. Il est systématiquement consulté sur ses capacités à nous apporter son expertise sportive, sachant par ailleurs qu'il anime aussi des ateliers sportifs. Or, dans le cadre présent et pour assurer la sécurité dans la pratique de ce sport, nous avons besoin d'un animateur possédant un brevet d'État, ce que le CSAKB n'était pas en mesure de nous proposer.

**Jean-Luc LAURENT**

La réponse est donc donnée.

S'il n'y a pas d'autres questions, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne nuit. Je lève donc la séance en vous rappelant que notre prochain Conseil municipal aura lieu le mardi 17 décembre à 20h30 dans la maison commune pour être saisi d'une délibération portant notamment sur l'approbation du budget primitif pour 2014.

La séance est levée à 23h30.